

SÉQUENCE
19

La surveillance médicale du salarié

Objectif de la séquence : Je dois être capable de connaître les examens médicaux et les vaccinations obligatoires.

Situation



Lucie travaille à la menuiserie Toutenbois. Deux ans après sa visite médicale d'embauche, elle est convoquée à la médecine du travail pour une seconde visite médicale dite « périodique », et doit présenter son carnet de vaccination. Elle rencontre Élisabeth dans la salle d'attente. Élisabeth lui explique que, à la suite d'un accident du travail survenu il y a 2 mois, elle est convoquée par la médecine du travail.

J'analyse la situation

Identifiez le problème posé dans la **situation** en choisissant la proposition correcte.

- Comment limiter les accidents du travail ?
- Quel est le rôle de la médecine du travail ?
- Comment reprendre une activité professionnelle ?

Identifiez les éléments de la **situation**.

 **Qui ?** Quelles sont les personnes convoquées par la médecine du travail ?

 **Où ?** Où se sont-elles rencontrées ?

 **Quand ?** À quel moment sont-elles convoquées ? Lucie :

Élisabeth :

 **Pourquoi ?** Pour quelle raison sont-elles convoquées par la médecine du travail ?

Lucie :

Élisabeth :

Je mobilise mes connaissances

Activité 1 Les visites médicales

1 Citez les trois types de visites médicales obligatoires à l'aide du **doc. A**.

2 Nommez le type de visite qu'Élisabeth doit passer.

3 Suivant les situations ci-dessous, **cochez** vrai ou faux.

Situations	Vrai	Faux
Anthony est convoqué pour une visite périodique à la suite d'un accident du travail.		
Sylvie doit passer une visite de reprise après son congé maternité.		
Carole est convoquée à sa visite périodique suite à son embauche, il y a 6 mois.		
Le médecin de travail peut proposer des aménagements du poste de travail du salarié.		
Hamza est en apprentissage, il n'est donc pas obligé de passer une visite d'embauche.		

Doc. A Les visites médicales obligatoires



- Trois types de visites médicales sont obligatoires et réalisées par le médecin du travail (examen clinique).
- Le médecin du travail délivre alors un **certificat d'aptitude**, si le salarié est apte à travailler à son poste.
- Le médecin du travail est chargé de proposer des aménagements de poste si nécessaire.

♦ La **visite d'embauche** (avant l'embauche ou à la fin de la période d'essai, quel que soit le type de contrat), doit être effectuée pour s'assurer que le salarié est médicalement apte au poste de travail.

♦ Les **visites périodiques**, au minimum tous les deux ans (en fonction notamment des risques professionnels auxquels le salarié est exposé) doivent avoir lieu pour vérifier que le maintien du salarié à son poste est possible.

♦ La **visite de reprise** doit être effectuée dans les huit jours qui suivent la reprise du travail par le salarié après une maladie ou un accident d'origine non professionnelle (dont l'arrêt est de plus de 30 jours), un accident du travail (dont l'arrêt est de plus de 8 jours), une maladie professionnelle, un congé maternité, etc.

Activité 2 La vaccination



Vidéo

Les vaccins

lienmini.fr/3871-18



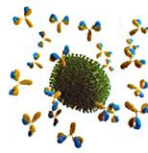
4 À partir de la vidéo ou du doc. B, indiquez ce qui défend le corps contre les microbes.

5 Expliquez pourquoi un microbe sous forme atténuée est administré lors des vaccinations.

Doc. B Le principe de la vaccination



Substance introduite dans le corps par injection (piqûre) sous une forme atténuée et affaiblie (= moins forte) du microbe.



En réponse au microbe atténué, le corps produit des défenses (= anticorps) pour lutter contre le microbe.



Lorsque le « vrai » microbe entre dans le corps, celui-ci le reconnaît et se défend. Des rappels d'injection sont nécessaires.

6 À l'aide du doc. C, citez les domaines professionnels les plus concernés par les vaccins.

Doc. C Les principaux vaccins

Principales vaccinations	Domaines professionnels
DT Polio : Diphtérie, Tétanos et Polyomélite	<ul style="list-style-type: none"> → Vaccin obligatoire pour les professionnels de santé, de la petite enfance, de l'enfance, et en lien avec les personnes âgées ou handicapées. → Vaccin recommandé pour les salariés travaillant dans les métiers exposés aux coupures (espaces verts, voirie, bâtiment, etc.).
Tuberculose	<ul style="list-style-type: none"> → Vaccin obligatoire pour les professionnels de santé, de la petite enfance, de l'enfance, en lien avec les handicapés, et le personnel des établissements pénitentiaires. → Vaccin recommandé pour le personnel des entreprises opérant dans des lieux insalubres.
Hépatite B	<ul style="list-style-type: none"> → Vaccin obligatoire pour les professionnels de santé, de la petite enfance, de l'enfance, et en lien avec les personnes âgées ou handicapées. → Vaccin recommandé pour les éboueurs et les employés de nettoyage.
Hépatite A	<ul style="list-style-type: none"> → Vaccin recommandé pour les professionnels de la petite enfance, en lien avec les handicapés, les professionnels au contact des eaux usées et des services de restauration collective.

Je propose des solutions

Justifiez le rôle de la visite médicale pour Lucie et Elisabeth.

Lucie :

Élisabeth :

Je retiens les mots clés

Remplacez correctement les mots clés dans la synthèse ci-dessous.

Les visites médicales obligatoires

- Pour protéger les salariés et les employeurs, trois types de visites médicales sont instaurées.
- Les visites médicales d' sont réalisées avant une embauche ou à la fin de la Le but de l'examen consiste à vérifier l'aptitude du salarié à l'exercice de ses fonctions.
- Les visites médicales ont lieu au minimum tous les deux ans (selon les risques professionnels de la branche, elles peuvent être plus fréquentes). Ces examens permettent de s'assurer que le salarié peut être maintenu à son poste.
- La visite médicale de est obligatoire lors d'un arrêt de travail, à la suite :
 - d'un accident du travail ;
 - d'une maladie professionnelle ;
 - d'un congé maternité ;
 - d'une maladie ou d'un accident d'origine non professionnelle.

Il s'agit de vérifier si le salarié est à reprendre son activité dans un délai de 8 jours qui suivent la reprise du travail.

La vaccination

- Les vaccins sont le moyen le plus efficace pour de certaines
- Un vaccin est spécifique à une maladie. La vaccination consiste à introduire dans le, par injection (piqûre), un microbe (inactif) pour que le corps réagisse et fabrique des (défense du corps). Lors d'une vraie par ce microbe, le corps vacciné sait ainsi se défendre et l'éliminer.
- Certains vaccins sont obligatoires, d'autres simplement, selon la branche dans laquelle on exerce.

→ Mots clés

- obligatoires
- maladies
- corps
- période d'essai
- recommandés
- périodiques
- anticorps
- embauche
- reprise
- apte
- se protéger
- affaibli
- contamination

Je vérifie mes connaissances

Cochez les bonnes réponses.

1 Le médecin du travail délivre :

- un certificat d'aptitude.
- un contrat de travail.
- une vaccination.

2 Les vaccins obligatoires pour les salariés sont différents selon leur domaine d'exercice.

- Vrai
- Faux

3 La visite d'embauche est obligatoire, quel que soit le type de contrat.

- Vrai
- Faux

4 Pour certains vaccins, des rappels d'injection sont nécessaires.

- Vrai
- Faux



Tests en ligne

La surveillance médicale du salarié

lienmini.fr/3871-114

